

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 25 juin 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Emploi, rémunération et heures de travail, avril 2015

2

En avril, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 955 \$, un montant presque inchangé par rapport à celui de 954 \$ enregistré le mois précédent. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire a augmenté de 2,5 %.

Les infractions relatives aux drogues déclarées par la police au Canada, 2013

9

La police a déclaré environ 109 000 infractions relatives aux drogues en 2013. Le taux d'infractions relatives aux drogues s'est établi à 310 pour 100 000 habitants, ce taux étant de 13 % supérieur à ce qu'il était en 2003.

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, mai 2015

12

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : principaux aéroports, avril 2015

13

Location et location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel, 2013

14

Charbon et coke, avril 2015

15

Nouveaux produits et études

16

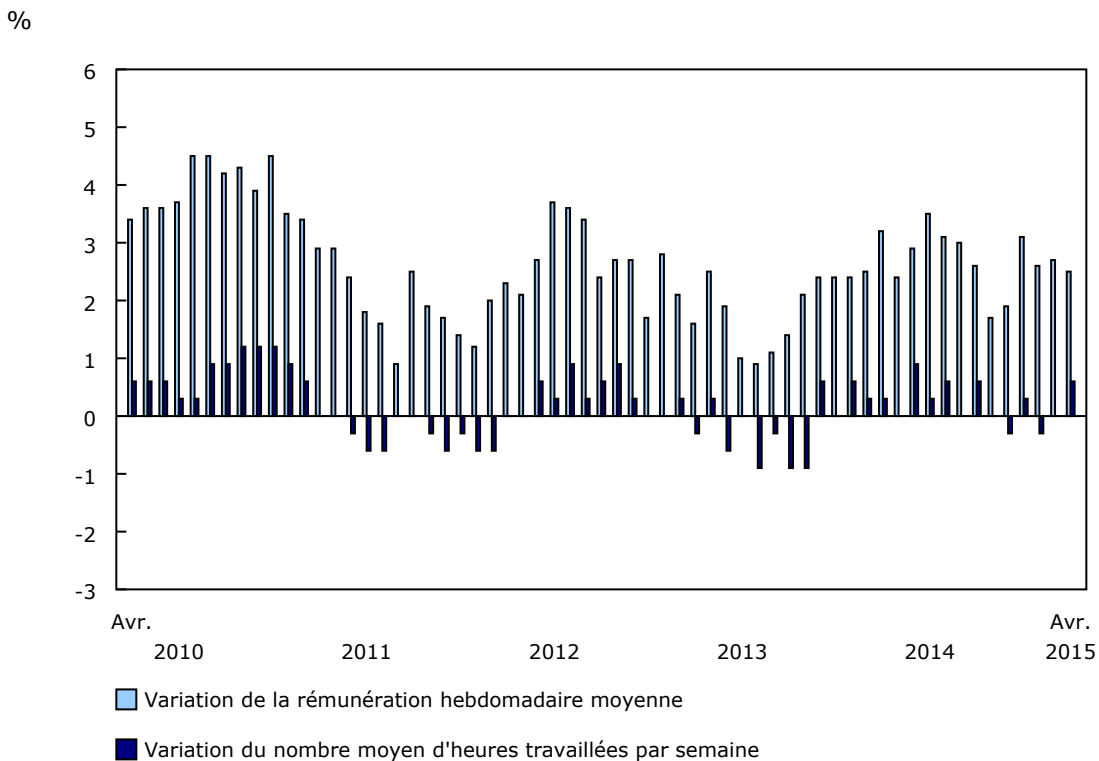


Communiqués

Emploi, rémunération et heures de travail, avril 2015

En avril, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 955 \$, un montant presque inchangé par rapport à celui de 954 \$ enregistré le mois précédent. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire a augmenté de 2,5 %.

Graphique 1 Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne et du nombre moyen d'heures travaillées par semaine



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0063.

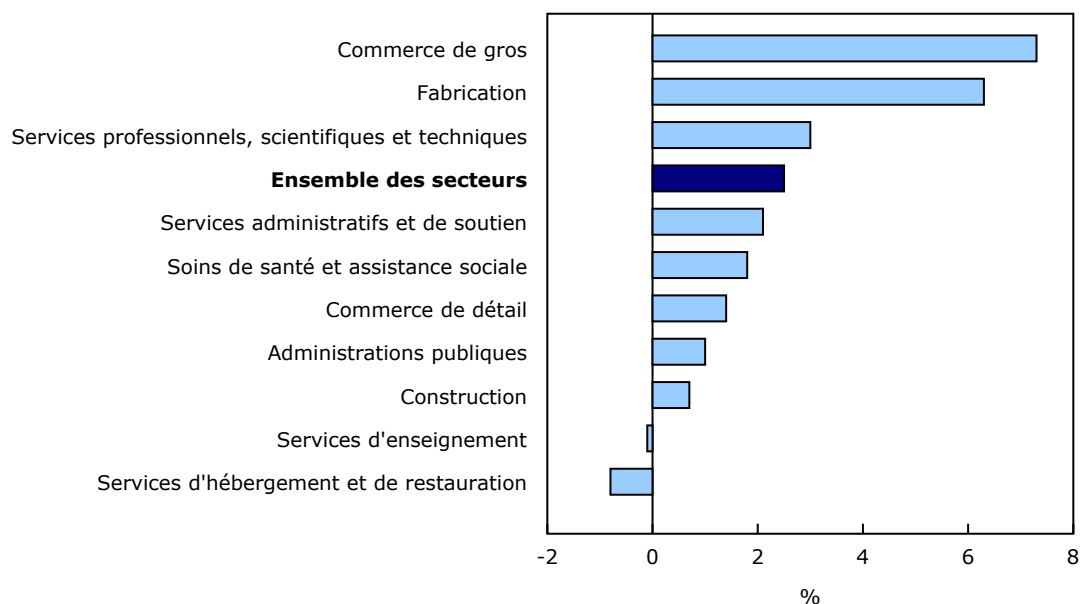
La hausse de la rémunération hebdomadaire par rapport à avril 2014 s'explique par divers facteurs, y compris la croissance des salaires, les variations de la composition de l'emploi par secteur, par profession et par niveau d'expérience de travail, ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

En avril, les employés salariés non agricoles ont travaillé 33,1 heures par semaine en moyenne, soit un nombre d'heures presque inchangé par rapport au mois précédent et plus que la moyenne de 32,9 heures observée un an plus tôt.

Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur

Au cours des 12 mois ayant pris fin en avril, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans 6 des 10 principaux secteurs d'activité, tout particulièrement dans le commerce de gros et dans le secteur de la fabrication. Parallèlement, la rémunération a peu varié dans les services administratifs et de soutien, dans la construction, dans les services d'enseignement, ainsi que dans les services d'hébergement et de restauration.

Graphique 2 Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les 10 principaux secteurs, avril 2015



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0047.

Entre avril 2014 et avril 2015, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés du commerce de gros a connu une hausse de 7,3 % pour se chiffrer à 1 159 \$. La croissance de la rémunération s'est répartie dans la plupart des industries de ce secteur. Les hausses les plus marquées ont été enregistrées par les grossistes de matériaux et de fournitures de construction, ainsi que par les grossistes de machines, de matériel et de fournitures.

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la fabrication a progressé de 6,3 % pour s'établir à 1 108 \$, et toute cette progression s'est produite depuis janvier. La croissance de la rémunération s'est répartie dans l'ensemble du secteur et particulièrement dans la fabrication de produits chimiques, la fabrication de machines et la fabrication de matériel de transport.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans les services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 3,0 % par rapport à avril 2014 pour atteindre 1 336 \$, mais celle-ci est stable depuis décembre. La croissance sur 12 mois de la rémunération a été généralisée, et les augmentations les plus fortes ont été observées dans les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques, ainsi que dans l'architecture, le génie et les services connexes.

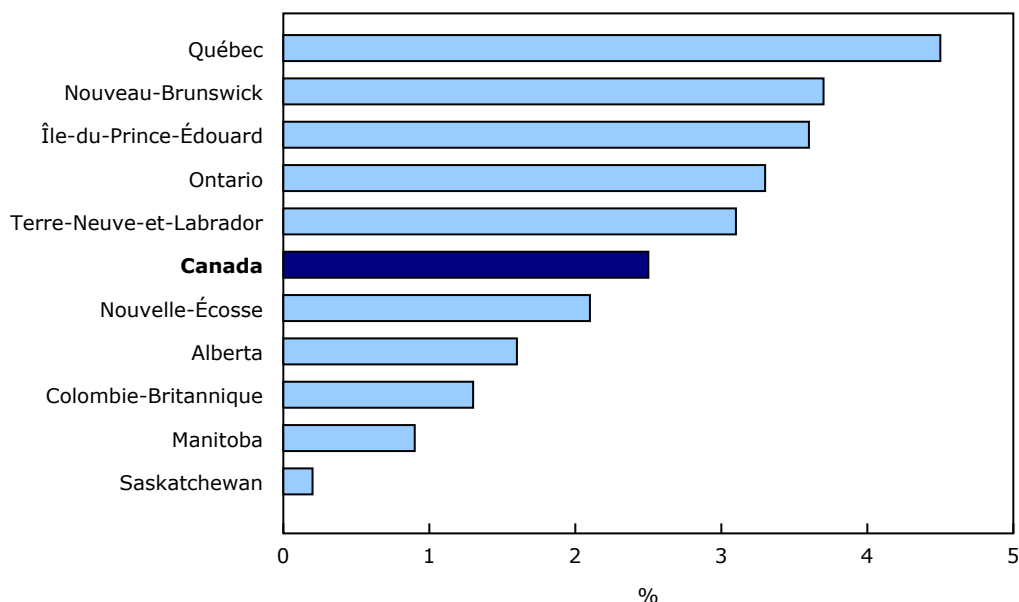
La rémunération a aussi connu une hausse dans les soins de santé et l'assistance sociale (+1,8 %), le commerce de détail (+1,4 %) et les administrations publiques (+1,0 %).

Rémunération hebdomadaire moyenne par province

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles a augmenté dans neuf provinces en avril, le Québec ayant affiché la plus forte croissance. Parallèlement, la rémunération a peu varié en Saskatchewan.

Graphique 3

Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne par province, avril 2015



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0049.

Au cours des 12 mois ayant pris fin en avril, la rémunération hebdomadaire moyenne au Québec a augmenté de 4,5 % pour atteindre 881 \$, et la majeure partie de cette hausse s'est produite depuis janvier. La croissance de la rémunération a été généralisée, et les hausses les plus marquées ont été enregistrées dans les secteurs de la finance et des assurances, du transport et de l'entreposage, ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques.

La rémunération hebdomadaire moyenne au Nouveau-Brunswick a progressé de 3,7 % pour s'établir à 860 \$. Plusieurs secteurs ont affiché une hausse sur 12 mois de la rémunération, la finance et les assurances, ainsi que les services d'enseignement se classant en tête de liste à ce chapitre.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la rémunération hebdomadaire a augmenté de 3,6 % pour se chiffrer à 799 \$ au cours des 12 mois ayant pris fin en avril, et la hausse s'est répartie dans la plupart des secteurs.

Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne en Ontario a augmenté de 3,3 % pour s'établir à 965 \$, les hausses les plus marquées ayant été observées dans le commerce de gros et le secteur de la fabrication. La rémunération dans cette province suit une tendance à la hausse depuis novembre.

À Terre-Neuve-et-Labrador, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,1 % par rapport à 12 mois plus tôt pour atteindre 1 020 \$. La hausse s'est répartie dans la plupart des secteurs de cette province.

Emploi salarié non agricole par secteur

Le nombre d'emplois salariés non agricoles a augmenté de 16 400 en avril, après avoir peu varié en mars. Les hausses les plus fortes en avril ont été observées dans les secteurs des services d'enseignement, des soins de santé et de l'assistance sociale, de l'information et de la culture, ainsi que celui des services immobiliers et des services de location et de location à bail. Parallèlement, le nombre d'emplois salariés a diminué dans le secteur de la construction.

Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre d'employés salariés non agricoles a augmenté de 216 000 ou de 1,4 %. Durant cette période, les secteurs qui ont connu la plus forte hausse de l'emploi ont été ceux des services immobiliers et des services de location et de location à bail (+3,8 %), des arts, des spectacles et des loisirs (+3,4 %), et des services d'hébergement et de restauration (+3,2 %).

L'emploi salarié a diminué de façon marquée dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (-6,0 %) au cours des 12 mois ayant pris fin en avril. L'emploi dans ce secteur suit une tendance à la baisse depuis octobre (-7,6 % ou -17 800).

Note aux lecteurs

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est une combinaison d'un recensement des retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada et des résultats de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, laquelle recueille de l'information auprès d'un échantillon de 15 000 établissements. Le principal objectif de l'EERH est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Cette analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

À la suite de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances affichées par les données sont assez semblables.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées. L'élimination de l'effet des variations saisonnières facilite les comparaisons. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'ensemble des salariés non agricoles portent sur tous les salariés rémunérés à l'heure, les employés à salaire fixe ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

Les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pu être classées dans une catégorie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pu être classées dans une catégorie du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Dans chaque communiqué, les données pour le mois de référence en cours sont sujettes à révision. Les données du mois précédent ont été révisées. Les utilisateurs sont invités à solliciter et à utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Prochaine diffusion

Les données de mai sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 30 juillet.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Avril 2014	Mars 2015 ^r	Avril 2015 ^p	Mars à avril 2015	Avril 2014 à avril 2015	Mars à avril 2015	Avril 2014 à avril 2015
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	931,94	953,82	955,37	1,55	23,43	0,2	2,5
Foresterie, exploitation et soutien	1 028,48	1 126,05	1 150,49	24,44	122,01	2,2	11,9
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	2 082,05	2 058,08	2 030,11	-27,97	-51,94	-1,4	-2,5
Services publics	1 770,68	1 832,91	1 806,88	-26,03	36,20	-1,4	2,0
Construction	1 210,31	1 208,80	1 219,26	10,46	8,95	0,9	0,7
Fabrication	1 042,87	1 079,35	1 108,35	29,00	65,48	2,7	6,3
Commerce de gros	1 080,05	1 200,61	1 159,17	-41,44	79,12	-3,5	7,3
Commerce de détail	537,94	546,98	545,23	-1,75	7,29	-0,3	1,4
Transport et entreposage	1 014,60	1 017,65	1 063,64	45,99	49,04	4,5	4,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 184,18	1 228,67	1 214,52	-14,15	30,34	-1,2	2,6
Finance et assurances	1 177,99	1 254,14	1 250,77	-3,37	72,78	-0,3	6,2
Services immobiliers, de location et de location à bail	918,78	934,67	909,48	-25,19	-9,30	-2,7	-1,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 296,59	1 344,09	1 335,93	-8,16	39,34	-0,6	3,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 349,48	1 350,11	1 487,77	137,66	138,29	10,2	10,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	753,20	765,48	768,91	3,43	15,71	0,4	2,1
Services d'enseignement	978,64	994,30	977,57	-16,73	-1,07	-1,7	-0,1
Soins de santé et assistance sociale	843,10	865,09	858,20	-6,89	15,10	-0,8	1,8
Arts, spectacles et loisirs	598,82	577,44	575,00	-2,44	-23,82	-0,4	-4,0
Services d'hébergement et de restauration	370,96	369,64	367,83	-1,81	-3,13	-0,5	-0,8
Autres services, sauf les services d'administrations publiques	737,69	748,11	783,55	35,44	45,86	4,7	6,2
Administrations publiques	1 213,75	1 232,33	1 226,03	-6,30	12,28	-0,5	1,0
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	989,21	1 022,75	1 019,61	-3,14	30,40	-0,3	3,1
Île-du-Prince-Édouard	771,22	790,35	798,90	8,55	27,68	1,1	3,6
Nouvelle-Écosse	820,72	827,52	837,95	10,43	17,23	1,3	2,1
Nouveau-Brunswick	829,12	855,61	859,62	4,01	30,50	0,5	3,7
Québec	842,97	861,10	881,27	20,17	38,30	2,3	4,5
Ontario	934,41	963,54	965,43	1,89	31,02	0,2	3,3
Manitoba	859,73	864,65	867,82	3,17	8,09	0,4	0,9
Saskatchewan	975,60	988,79	977,35	-11,44	1,75	-1,2	0,2
Alberta	1 143,89	1 156,52	1 162,12	5,60	18,23	0,5	1,6
Colombie-Britannique	895,19	904,92	906,72	1,80	11,53	0,2	1,3
Yukon	1 032,89	1 048,00	1 042,53	-5,47	9,64	-0,5	0,9
Territoires du Nord-Ouest	1 381,92	1 406,32	1 426,40	20,08	44,48	1,4	3,2
Nunavut	1 205,72	1 230,08	1 250,60	20,52	44,88	1,7	3,7

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau CANSIM [281-0063](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Avril 2014	Mars 2015 ^r	Avril 2015 ^p	Mars à avril 2015	Avril 2014 à avril 2015	Mars à avril 2015	Avril 2014 à avril 2015
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	15 494,7	15 694,3	15 710,7	16,4	216,0	0,1	1,4
Foresterie, exploitation et soutien	39,4	40,1	40,4	0,3	1,0	0,7	2,6
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	231,2	220,3	217,2	-3,0	-13,9	-1,4	-6,0
Services publics	119,8	115,4	116,4	1,0	-3,4	0,9	-2,9
Construction	958,3	977,7	975,0	-2,7	16,7	-0,3	1,7
Fabrication	1 475,5	1 487,9	1 484,7	-3,2	9,2	-0,2	0,6
Commerce de gros	773,0	782,4	783,5	1,1	10,5	0,1	1,4
Commerce de détail	1 932,9	1 929,1	1 932,0	2,9	-0,8	0,2	0,0
Transport et entreposage	727,2	734,6	734,3	-0,3	7,1	0,0	1,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	316,4	316,2	319,8	3,6	3,4	1,1	1,1
Finance et assurances	704,6	709,8	711,7	1,8	7,1	0,3	1,0
Services immobiliers, de location et de location à bail	277,4	284,7	287,9	3,2	10,5	1,1	3,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	830,9	852,7	854,2	1,5	23,3	0,2	2,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	102,6	103,3	102,9	-0,3	0,3	-0,3	0,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	776,4	775,8	775,6	-0,2	-0,8	0,0	-0,1
Services d'enseignement	1 211,8	1 226,4	1 235,3	8,8	23,5	0,7	1,9
Soins de santé et assistance sociale	1 769,9	1 808,7	1 812,8	4,1	42,9	0,2	2,4
Arts, spectacles et loisirs	251,2	259,8	259,8	0,0	8,6	0,0	3,4
Services d'hébergement et de restauration	1 186,4	1 225,6	1 224,7	-0,9	38,3	-0,1	3,2
Autres services, sauf les services d'administrations publiques	543,2	549,6	549,7	0,1	6,5	0,0	1,2
Administrations publiques	1 039,3	1 038,8	1 039,5	0,7	0,2	0,1	0,0
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	217,7	218,8	219,3	0,5	1,6	0,2	0,8
Île-du-Prince-Édouard	63,0	62,0	62,4	0,4	-0,6	0,7	-0,9
Nouvelle-Écosse	399,2	400,1	398,5	-1,6	-0,7	-0,4	-0,2
Nouveau-Brunswick	299,4	300,3	301,7	1,4	2,3	0,5	0,8
Québec	3 468,4	3 492,9	3 493,3	0,5	25,0	0,0	0,7
Ontario	5 885,1	5 993,6	6 006,6	13,1	121,6	0,2	2,1
Manitoba	577,3	582,4	582,5	0,1	5,2	0,0	0,9
Saskatchewan	480,9	485,8	485,1	-0,8	4,2	-0,2	0,9
Alberta	2 037,9	2 054,3	2 052,5	-1,8	14,6	-0,1	0,7
Colombie-Britannique	2 002,5	2 042,0	2 046,4	4,4	44,0	0,2	2,2
Yukon	21,3	20,2	20,3	0,0	-1,0	0,2	-4,7
Territoires du Nord-Ouest	27,6	27,0	26,9	-0,1	-0,7	-0,3	-2,6
Nunavut	14,6	14,9	15,1	0,2	0,6	1,7	3,8

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Source(s) : Tableau CANSIM [281-0063](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [281-0023](#), [281-0026](#), [281-0029](#), [281-0032](#), [281-0035](#), [281-0037](#), [281-0039](#), [281-0041](#), [281-0043](#), [281-0045](#), [281-0047](#) à [281-0049](#) et [281-0063](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2612](#).

Il est possible de consulter un [tableau sommaire](#) à partir de l'onglet *Parcourir par ressource clé* de notre site Web. Sous le module *Tableaux sommaires*, choisissez *Sujet* puis *Travail*.

Il est possible d'obtenir plus d'information en ligne sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G)*, à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Emmanuelle Bourbeau au 613-951-3007 (emmanuelle.bourbeau@statcan.gc.ca), Division de la statistique du travail.

Les infractions relatives aux drogues déclarées par la police au Canada, 2013

La police a déclaré environ 109 000 infractions relatives aux drogues en 2013. Le taux d'infractions relatives aux drogues s'est établi à 310 pour 100 000 habitants, ce taux étant de 13 % supérieur à ce qu'il était en 2003.

Les infractions liées au cannabis représentaient les deux tiers des infractions relatives aux drogues déclarées par la police en 2013, la possession de cannabis constituant plus de la moitié des infractions relatives aux drogues.

La police a déclaré près de 73 000 infractions liées au cannabis en 2013, dont environ 80 % étaient des affaires de possession. Le taux de possession de cannabis (168 pour 100 000 habitants) était relativement stable par rapport à 2012 (167 pour 100 000), mais il était quand même 28 % plus élevé que 10 ans auparavant (131 pour 100 000) et plus du double de ce qu'il était en 1991 (78 pour 100 000), soit son niveau le plus bas.

En revanche, le nombre d'infractions relatives à l'offre de cannabis déclarées par la police (trafic, importation, exportation et production) a diminué ces dernières années. En 2013, le taux était de 35 % inférieur à celui enregistré 10 ans auparavant.

Le deuxième type le plus fréquent d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police en 2013 était lié à la cocaïne (16 % des infractions relatives aux drogues déclarées par la police), comme c'est le cas chaque année depuis plus de 20 ans. Contrairement au cannabis et à d'autres drogues illicites qui font majoritairement l'objet d'infractions de possession, les crimes liés à la cocaïne étaient plus susceptibles de mettre en cause des infractions relatives à l'offre (56 % des infractions liées à la cocaïne déclarées par la police en 2013). La méthamphétamine (4 % des infractions relatives aux drogues déclarées par la police), l'héroïne (1 %), l'ecstasy (moins de 1 %) et les autres substances interdites (11 %) constituaient le reste des infractions relatives aux drogues déclarées par la police en 2013.

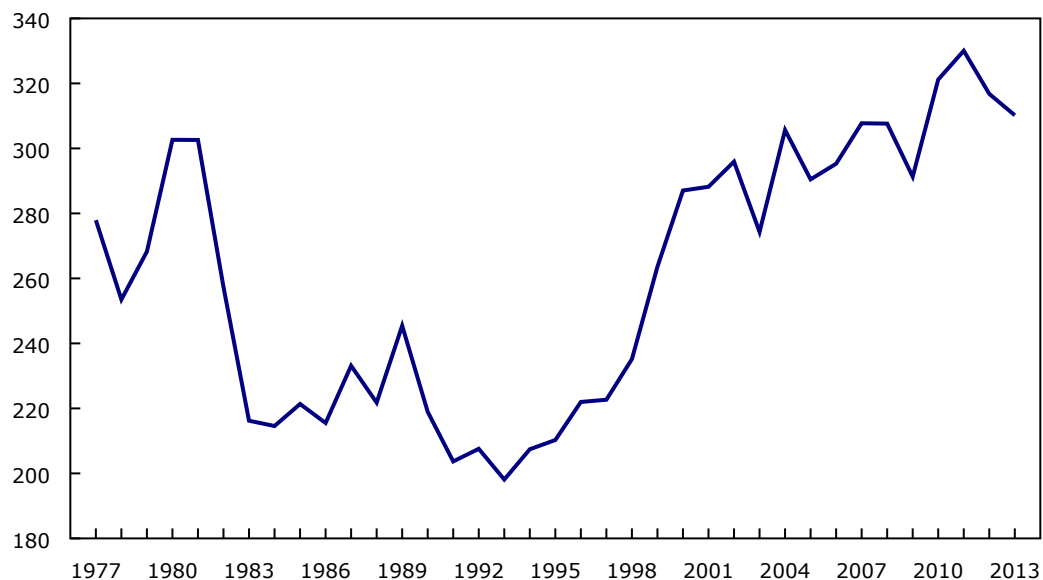
Un peu plus du quart (26 %) des crimes liés aux drogues déclarés par la police en 2013 ont été classés par l'exercice du pouvoir discrétionnaire de la police (c'est-à-dire au moyen d'un avertissement ou d'un renvoi à un programme communautaire plutôt que par une mise en accusation), soit une proportion beaucoup plus élevée que celle des crimes en général (8 %). De l'ensemble des infractions liées au cannabis ayant été classées, plus de 4 sur 10 (41 %) l'ont été par l'exercice du pouvoir discrétionnaire de la police, comparativement à 17 % des autres infractions relatives aux drogues qui ont été classées.

Alors que le taux global de crimes déclarés par la police a diminué de 50 % après avoir atteint un sommet en 1991, le taux d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police a augmenté de 52 % au cours de la même période.

Comme dans le cas des crimes déclarés par la police en général, les taux d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police varient selon la province et le territoire. Depuis le début des années 1980, la Colombie-Britannique est la province qui a affiché chaque année le plus haut taux de crimes liés aux drogues, sauf en 2012, alors que la Saskatchewan a enregistré un taux légèrement plus élevé. En 2013, le cannabis représentait environ les deux tiers (69 %) des infractions relatives aux drogues déclarées par la police en Colombie-Britannique, soit une proportion semblable à celle de l'ensemble du pays.

Graphique 1 Infractions relatives aux drogues déclarées par la police, Canada, 1977 à 2013

taux pour 100 000 habitants



Note(s) : Les infractions relatives aux drogues comprennent la possession, le trafic, l'importation, l'exportation et la production de cannabis, de cocaïne, d'héroïne, de méthamphétamine, d'ecstasy, de précurseurs et de matériel, et d'autres drogues et substances contrôlées.

Source(s) : Programme de déclaration uniforme de la criminalité (3302).

La tendance observée à l'échelle provinciale se reflète à l'échelon des régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, les quatre RMR de la Colombie-Britannique ayant noté des taux d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police parmi les plus élevés en 2013. Kelowna a enregistré le plus fort taux parmi les RMR du Canada pour une quatrième année consécutive, ayant affiché 885 infractions relatives aux drogues déclarées par la police pour 100 000 habitants en 2013. Vancouver (464 pour 100 000) s'est classée au deuxième rang, suivie de Gatineau (457) et de Regina (441), puis d'Abbotsford–Mission (418) et de Victoria (417).

Bien qu'elle ait enregistré un des taux les plus faibles d'infractions relatives aux drogues parmi les RMR canadiennes, Windsor a inscrit le plus fort taux d'infractions d'importation ou d'exportation de drogues déclarées par la police (78 pour 100 000 habitants). Ce taux était environ huit fois plus élevé que celui observé à Toronto (10 pour 100 000), la RMR ayant affiché le deuxième taux en importance pour ce qui est de l'importation ou de l'exportation de drogues en 2013.

Les auteurs présumés d'infractions relatives aux drogues en 2013 avaient tendance à être plus jeunes que les auteurs présumés de crimes en général. L'âge médian des auteurs présumés d'infractions relatives aux drogues était de cinq ans plus jeune (24 ans par rapport à 29 ans).

Les causes liées au cannabis entre 2008-2009 et 2011-2012 représentaient la majorité des causes d'infractions relatives aux drogues réglées par les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes et les tribunaux de la jeunesse. Les causes liées au cannabis ont plus souvent fait l'objet d'un arrêt ou d'un retrait que les causes visant d'autres types de drogues illicites. De plus, en cas de verdict de culpabilité, les causes liées au cannabis ont moins souvent donné lieu à une peine d'emprisonnement et plus souvent à une amende que les causes liées à d'autres types de drogues.

Chez les adultes comme chez les jeunes, les causes réglées ayant trait à des drogues autres que le cannabis comportaient plus souvent d'autres infractions non liées aux drogues qui sont traitées par les tribunaux, tandis que les causes liées au cannabis avaient plus souvent trait au cannabis seulement.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un article de Juristat qui utilise les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) pour examiner les tendances à court et à long terme des infractions relatives aux drogues déclarées par la police au Canada pour six catégories de drogues : le cannabis (marijuana), la cocaïne, l'héroïne, la méthamphétamine (crystal meth), la méthylènedioxyamphétamine (ecstasy) ainsi qu'une catégorie « autres drogues » qui comprend toutes les autres substances énumérées dans la Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada.

Les tendances à l'échelon des provinces, des territoires et des régions métropolitaines de recensement sont également analysées dans cet article. En outre, les données couplées du Programme DUC et de l'Enquête intégrée sur les tribunaux de juridiction criminelle servent à analyser les caractéristiques des causes portées devant les tribunaux, les peines imposées par les tribunaux et les indicateurs clés des causes qui comportent au moins une accusation liée aux drogues et qui sont instruites par les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes et les tribunaux de la jeunesse au Canada.

Les différentes façons dont les services de police traitent les délits mineurs peuvent avoir une incidence sur les statistiques déclarées par la police. Dans certains cas, il arrive que la police ou les municipalités choisissent de traiter certains délits mineurs en vertu de règlements municipaux ou de lois provinciales plutôt qu'en vertu du Code criminel.

Les chiffres sont fondés sur l'infraction la plus grave dans l'affaire. Une affaire peut comprendre plus d'une infraction. Les données sur les types particuliers de crimes sont disponibles (dans la plupart des cas) depuis 1977. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. La variation en pourcentage est fondée sur des taux non arrondis. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet fournies par Statistique Canada.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3302](#) et [3312](#).

L'article de *Juristat* intitulé « [Les infractions relatives aux drogues au Canada, 2013](#) » ([85-002-X](#)) est maintenant accessible. À partir de l'onglet *Parcourir par ressource clé* de notre site Web, sous le module *Publications*, choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, mai 2015

L'indice des taux de salaires syndicaux dans la construction (y compris les suppléments) pour le Canada a augmenté de 1,1 % en mai par rapport au mois précédent. L'indice composite a augmenté de 1,7 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mai.

Parmi les 22 régions métropolitaines représentées, St. John's (+4,1 %), Ottawa–Gatineau, partie ontarienne (+3,7 %) et Winnipeg (+3,1 %) ont enregistré les hausses de l'indice composite les plus importantes par rapport au mois précédent.

Parmi les 16 métiers représentés, ceux de briqueteur (+1,6 %), de couvreur (+1,5 %) ainsi que de manœuvre et d'électricien (+1,4 % dans les deux cas) ont enregistré les hausses mensuelles les plus importantes en mai.

Note aux lecteurs

Les taux de salaires syndicaux sont publiés pour 16 métiers dans 22 régions métropolitaines tant pour les taux de base que pour les taux englobant certaines rémunérations supplémentaires. Les indices (2007=100) sont calculés pour les mêmes régions métropolitaines et sont publiés pour celles où une majorité de métiers sont couverts par les conventions collectives actuelles.

Les taux de salaires et les indices des 30 derniers mois pourraient être révisés à la suite de la diffusion des données pour un mois donné. Ceci est dû au délai qui pourrait être observé entre l'expiration d'une convention collective et la ratification d'une nouvelle convention collective. Les taux de salaires et les indices ne sont pas désaisonnalisés.

Les données de juin de l'Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction seront diffusées le 23 juillet.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [327-0003](#) et [327-0045](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2307](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : principaux aéroports, avril 2015

En avril, le nombre de décollages et d'atterrissages dans les aéroports canadiens dotés de tours de contrôle ou de stations d'information de vol de NAV CANADA était relativement inchangé (-0,3 %) par rapport au même mois de l'année précédente.

Ces 91 aéroports ont déclaré 461 409 mouvements durant le mois, comparativement aux 462 778 mouvements déclarés par 92 aéroports en avril 2014.

Les légères augmentations observées dans le nombre de mouvements itinérants (mouvements d'un aéroport vers un autre) ont été contrebalancées par les diminutions enregistrées dans le nombre de mouvements locaux (mouvements des aéronefs qui restent dans les environs de l'aéroport). Le nombre de mouvements itinérants a augmenté de 1,3 % pour s'établir à 321 373, tandis que le nombre de mouvements locaux a reculé de 3,8 % pour se chiffrer à 140 036.

L'aéroport de Prince-Rupert en Colombie-Britannique reste ouvert, mais il a perdu son statut de station d'information de vol le 24 juillet 2014. Cet aéroport avait enregistré 225 mouvements en avril 2014.

Note aux lecteurs

Les données d'avril 2014 ont été révisées.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [401-0007](#) à [401-0020](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2715](#).

De l'information analytique supplémentaire est maintenant offerte dans « [Mouvements mensuels des aéronefs : principaux aéroports – tours de contrôle et stations d'information de vol de NAV CANADA](#) », qui fait partie du bulletin de service *Aviation (51-004-X)*, accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Location et location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel, 2013

Les revenus d'exploitation de l'industrie de la location et de la location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel ont atteint 10,5 milliards de dollars en 2013. Les dépenses d'exploitation se sont chiffrées à 8,9 milliards de dollars, ce qui a porté la marge bénéficiaire d'exploitation à 15,2 %.

Les salaires, traitements, commissions et avantages sociaux se sont établis à 1,9 milliard de dollars et ont représenté 21,6 % du total des dépenses d'exploitation. Le coût des produits vendus (20,0 %) ainsi que l'amortissement et la dépréciation (19,4 %) suivaient de près en fait d'importance relative. Le coût des produits vendus comprend la fourniture de matériel à des fins de location ou de location à bail.

Les ventes aux autres entreprises constituaient 86,4 % des ventes totales en 2013, alors que les ventes aux particuliers, aux administrations publiques, aux organismes sans but lucratif et aux clients à l'extérieur du pays représentaient le reste.

Note aux lecteurs

À compter de la présente diffusion, les tableaux CANSIM 352-0019 à 352-0021 remplacent les tableaux CANSIM 352-0009, 352-0015 et 352-0016, qui sont terminés.

Des changements méthodologiques ont été apportés à l'Enquête annuelle sur les industries de services : location et location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel. Les utilisateurs doivent donc faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les données de 2013 avec des ensembles de données d'années antérieures. Pour obtenir plus de renseignements sur les changements méthodologiques, consultez le document portant sur le [Programme intégré de la statistique des entreprises](#) à la rubrique À la base des données de notre site Web.

À compter de la présente diffusion, les données sont basées sur la version 2012 du Système de classification de l'industrie de l'Amérique du Nord.

La publication *Location et location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel (63-244-X)* n'est plus disponible. Les données de l'Enquête annuelle sur les industries de services : location et location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel seront désormais diffusées dans CANSIM.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [352-0019](#) à [352-0021](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2441](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Charbon et coke, avril 2015

Il est maintenant possible de consulter les données mensuelles d'avril sur le volume de la production et de l'exportation du charbon, par type et par utilisation de charbon. Ces données sont disponibles au niveau national et par province productrice de charbon.

Les données mensuelles d'avril sur le volume de charbon reçu par les usines de coke de charbon, ainsi que le volume de coke produit et vendu, sont également disponibles. Ces données sont offertes au niveau national seulement.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué a pour but de produire un indicateur mensuel sur l'approvisionnement de charbon et de coke au Canada.

Les données de mars 2015 ont été révisées.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [135-0001](#) et [135-0002](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2003](#) et [2147](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Nouveaux produits et études

Nouveaux produits

Aviation : « Mouvements mensuels des aéronefs : principaux aéroports – tours de contrôle et stations d'information de vol de NAV CANADA », avril 2015, vol. 47, n° 9
Numéro au catalogue [51-004-X2015009](#) (HTML)

Juristat, vol. 35, n° 1
Numéro au catalogue [85-002-X](#) (HTML | PDF)

Nouvelles études

[Les infractions relatives aux drogues au Canada, 2013](#)
Juristat



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2015. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>